

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
11 mars 2021
n° 9 / 7898^e
pages 465 à 520

CHRONIQUE / Responsabilité pénale

De l'opportunité de consacrer la théorie de la fraude à la loi en droit pénal

> Frédéric Dournaux

477

ÉDITORIAL

465 *Gondola, Gondola!* Quand Venise invente le « service public familial », Franck Laffaille

ACTUALITÉS

469 Crédit à la consommation : requalification en plusieurs crédits personnels

473 Détention provisoire (droit au silence) : inconstitutionnalité du régime

POINT DE VUE

475 Franchise et équilibres contractuels : non à une législation impérative, oui à une régulation par les usages professionnels, Rémi de Balmann

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

Chronique de jurisprudence de la Cour de cassation :

483 Première chambre civile, Xavier Serrier, Stéphanie Robin-Raschel, Samuel Vitse, Vivianne Le Gall, Valérie Champ, Céline Dazzan, Éloi Buat-Ménard et Caroline Azar

491 Deuxième chambre civile, Géraldine Guého, Olivier Talabardon, Stéphanie Lemoine, Édouard de Leiris, Sylvia Le Fischer et Thierry Gauthier

499 **Panorama :** Contentieux familial, Mélina Douchy-Oudot

509 **Notes :** L'incapacité de recevoir à titre gratuit du professionnel de santé et l'existence de la maladie létale, note sous Civ. 1^{re}, 16 sept. 2020, Gilles Raoul-Cormeil et Quentin Le Pluard

515 La cour d'appel de Versailles confirme la compétence du tribunal de commerce pour connaître des contestations relatives au plan de vigilance des sociétés commerciales, note sous Versailles, 10 déc. 2020, Noëlle Lenoir

ENTRETIEN

520 Carole Hardouin-Le Goff
Pour une incrimination adéquate des violences sexuelles sur mineurs

DAJLOZ

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Sandrine Touton Michel

Tél. : 01 40 92 20 24 - publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Mars 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR.69.572.195.550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Franck Laffaille

465

Gondola, gondola!
Quand Venise invente
le « service public familial »



ACTUALITÉS

469

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Crédit à la consommation: requalification

en plusieurs crédits personnels,

Tribunal judiciaire de Châteauroux, 5 févr. 2021

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (indemnité d'éviction):

constitutionnalité du régime,

Cons. const., 5 mars 2021

470

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Données personnelles (conservation):

utilisation dans le cadre du procès pénal,

CJUE 2 mars 2021

471

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Droit pénal

Agression sexuelle (qualification):

pouvoir souverain des juges du fond,

Crim. 3 mars 2021

Procédure pénale

Garde à vue (extension de la poursuite

initiale): renonciation tacite à un avocat,

Crim. 2 mars 2021

Période de sûreté (suspension): pathologie

engageant le pronostic vital,

Crim. 3 mars 2021

Détention provisoire (droit au silence):

inconstitutionnalité du régime,

Cons. const., 4 mars 2021

474

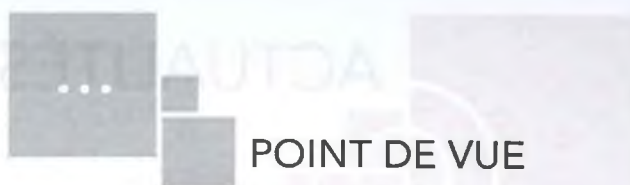
DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Travail dissimulé (travail temporaire):

condamnation d'une société slovaque,

Crim. 2 mars 2021



475

Franchise et équilibres contractuels : non à une législation impérative, oui à une régulation par les usages professionnels par Rémi de Balman



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

477

De l'opportunité de consacrer la théorie de la fraude à la loi en droit pénal par Frédéric Dournaux

CHRONIQUE DE LA COUR DE CASSATION

483

Première chambre civile par Xavier Serrier, Stéphanie Robin-Raschel, Samuel Vitse, Vivianne Le Gall, Valérie Champ, Céline Dazzan, Éloi Buat-Ménard et Caroline Azar

491

Deuxième chambre civile par Géraldine Guého, Olivier Talabardon, Stéphanie Lemoine, Édouard de Leiris, Sylvia Le Fischer et Thierry Gauthier

PANORAMA

499

Contentieux familial décembre 2019 – décembre 2020 par Mélina Douchy-Oudot

NOTES

509

L'incapacité de recevoir à titre gratuit du professionnel de santé et l'existence de la maladie létale, note sous Civ. 1^{re}, 16 sept. 2020 par Gilles Raoul-Cormeil et Quentin Le Pluard

515

La cour d'appel de Versailles confirme la compétence du tribunal de commerce pour connaître des contestations relatives au plan de vigilance des sociétés commerciales, note sous Versailles, 10 déc. 2020 par Noëlle Lenoir



ENTRETIEN

520

Carole Hardouin-Le Goff – Pour une incrimination adéquate des violences sexuelles sur mineurs

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnelles, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr